

VILLE DE SAINT-PRIEST

CONSERVATOIRE
MUSIQUE & THÉÂTRE

COLLEGE
COLETTE

Classes à Horaires Aménagés Musique



CHAM

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Qu'est ce c'est ?

Quatre classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui au sein du Collège Colette et du Conservatoire suivent un enseignement musical renforcé pleinement intégré aux programmes scolaires des enfants.

Les horaires et emplois du temps sont aménagés pour permettre de suivre cette scolarité enrichie dans les meilleures conditions.

L'enseignement musical est partagé entre le Collège et le Conservatoire. Les enseignants sont formés, diplômés et agréés par l'Education Nationale et le ministère de la Culture. La scolarité est gratuite, ainsi que le prêt des instruments de musique.



Qu'est ce qu'on y fait ?

Apprendre à jouer d'un instrument au sein d'un groupe ou seul.
Intégrer une chorale. Jouer dans un orchestre...
Recevoir une éducation musicale.
Préparer des spectacles, monter sur scène...



Pourquoi ?

Parce que pratiquer, écouter, créer la musique c'est nourrir sa curiosité, sa créativité, ses capacités de concentration et d'écoute et sa réflexion personnelle.

La pratique musicale apprend la vie en groupe, le respect de soi et des autres. Elle est un facteur important de l'épanouissement personnel.

Comment s'inscrire ?

Votre enfant est en CM2. La demande est à faire au sein de votre école qui transmettra le dossier d'inscription en 6^{ème} au Collège Colette.

Se Renseigner :

- Matinée «portes ouvertes» au Collège le **mercredi 23 mars** de 10h à 12h.
- Réunion d'information au Conservatoire le **samedi 30 avril** de 11h45 à 12h 30.

Se présenter aux tests d'observation :

- Toutes les demandes sont étudiées et des tests d'observation des élèves demandeurs sont organisés les **2,3 et 4 mai 2016** au Conservatoire.

(Mise en situation individuelle et collective afin de vérifier les aptitudes et la motivation de l'enfant. S'il le souhaite il peut préparer une chanson de son choix.)

Pré-requis :

- Ouvert aux débutants et aux élèves ayant déjà une pratique musicale.
- Etre motivé et s'engager sur 4 ans.
- Etre autonome, curieux et avoir un esprit d'équipe.

Pour tout renseignement contactez-nous :

Collège Colette: 04 78 20 19 72 - Conservatoire : 04 78 20 03 22

